



En septembre 2024 a eu lieu un certain nombre de relevés de vitesses sur la commune ; Seul au niveau la mare aux bœufs, on peut se satisfaire des 67km/h en dessous des 70km/h réglementaire. Dans tous les autres cas , nous sommes au dessus des 30m/h réglementaire. Les panneaux ne font pas la vitesse. Toutefois, route de la mare, certes la vitesse n'est pas de 30km/h mais a été fortement abaissée à 53km/h au lieu des 70 théorique d'avant et bien plus en réel.

Lieu	Nb Véhicules VL+PL/jour/2 sens	Nb Véhicules/Heure/ sens	V85 en km/h
RD 301 au 222	14355	300	60
RD 301 mare au <u>boeufs</u>	16141	340	67
Rte de la mare	786	17	53
Rte du ponceau	703	14	62
Rte St Pavace	244	5	60
Rte Ballon (Aitre Lucas)	1382	28	47
Rue des acacias (<u>turerie</u>)	758	16	62
Rue des capucines	1049	21	48
Rue des tilleuls	906	19	42
73 rue principale	4686	98	45

-Nomination des chemins

En janvier 2024, nous avons eu un stagiaire Jules FRERE, étudiant à l'université du Maine en Urbanisme et Géographie afin de repérer tous les trous dans la raquette de Sargé. Jules a présenté son travail, les chemins non nommés, les adresses sans N°. Au conseil du 11 mars 2024, a été votée l'ouverture du travail de dénomination.

Les chemins ruraux qui n'ont pas de nom devront avoir un nom. Il est proposé chemin de l'Arpent pour le CR99, chemin de la pie pour le CR 23, chemin du Monnet pour le CR20, chemin du thuau pour le CR5, chemin des rieux pour le CR44, Boulevard Nature pour le CR36, chemin du palais pour le CR49. Seuls pour le moment le CR21, le CR45 n'ont pas encore de nom. D'autres ne sont plus utilisés ou visibles.

ID	FUTUR_NOM	RIVOL	LONGUEU
CR99	CHEMIN DE L'ARPENT	0	387
CR5	CHEMIN DU THUAU	0	573
CR49	CHEMIN DU PALAIS	0	235
CR44	CHEMIN des RIEUX	0	1271
CR36	Boulevard NATURE	0	1038
CR32	Chemin du champ des charmes	0	99
CR28	Chemin de Courdoux	0	224
CR23	CHEMIN DE LA PIE	0	524
CR22	CHEMIN DU PRIEUR	0	478
CR20	CHEMIN DU MONNET	0	455

Il est proposé que les chemins CR10 (rue laurence leboucher) CR24 (route de Neuville) et CR45 (ex chemin du pin) soient supprimés car ils n'existent plus ou ont été absorbés par un des riverains.

Il devrait y avoir une enquête publique, puis validation du tableau des chemins en conseil.

-Rue de Ballon :

Les travaux vont commencer en mai prochain. Le cout de ces travaux sont de 1,3M€ht pour les VRD et de 150k€ pour les paysagistes et électricité. Ces travaux feront apparaitre au carrefour de la rue de la bouquetiere et de l'impasse de Ballon, 4 priorités à droite au lieu d'une chicane et de deux "cedez le passage". La largeur de la voirie va diminuer favorisant l'abaissement des vitesses. La première étape sera de mai à Aout 2025 la partie entre l'aitre lucas et la rue de la bouquetière , de façon à libérer cette partie pour la circulation des bus Setram à la rentrée scolaire. La deuxième partie sera de la rue de la bouquetière à la charmille de septembre à novembre, puis de la charmille au rond point de la guittièrre de novembre à février 2026. Le point apport volontaire sera conservé mais enterré. Les bancs proposés par LMM ont été acceptés.

Il y aura un plan de circulation. La basse vie des travaux sera au niveau de l'ex aire de retournement des bus.

Une réunion publique est prévue le 17 avril à 18h à Scelia. Les riverains recevront une lettre de LMM sur les travaux.

-Rue du bignon :

Un pré projet a été présenté qui veut mettre du stationnement sur la rue de Bignon et enlever les places sous les arbres. Aujourd'hui nous avons demandé à LMM de revoir ce projet car il causerait énormément de soucis pour les stationnements des riverains. Peut on avoir un projet qui limite l'entretien communal de la rue du bignon et offre du stationnement, c'est notre objectif avec LMM. Une réunion est prévue prochainement à ce sujet.

-Rue du vieux pavé :

Suite à la réalisation du lotissement du vieux pavé, des réclamations de riverains sont parvenues car les vitesses seraient excessives. Lors d'une réunion avec LMM le 31 janvier dernier, nous avons convenu de mettre en place un relevé du nombre de véhicules et vitesses précis afin d'étudier quelle solution pourrait être mise en place. Le relevé de vitesses aura lieu dans la deuxième quinzaine de mars 2025.

-Patrimoine : Le Lutrin de l'église



Le pied du lutrin est fortement abimé. Il sera repris par M.Dureau au niveau menuiserie. Les travaux seront financés par Histoire et Patrimoine de Sargé.

-Patrimoine : Le Pélican de l'école primaire



Le Pélican qui était accroché sur le fronton de l'école primaire était invisible depuis que nous avons construit le péricolaire en 2015. Lors de la réfection des écoles, , le pélican, œuvre de René DERET , a été décroché pour permettre la rénovation de l'école. Se pose toujours le souci du respect de l'œuvre de René DERET et de son emplacement. Certains membres le trouvant laid, ne veulent pas mettre de l'argent pour la revaloriser, d'autres membres jugent nécessaires de la conserver. J'ai pu avoir un devis de la Forge de Sargé pour construire une structure pouvant accueillir le Pélican. Le devis est de 1950€ht (2340€ttc) avec le plot de béton. Histoire et Patrimoine de Sargé est d'accord pour participer à sa restauration. L'idée serait de le mettre devant l'école. Aucune décision n'étant prise, cette position sera défendue en conseil municipal le 17 avril 2025.

-ABC de la biodiversité

J'ai pu assister à une première réunion sur le projet de La Métropole de connaître et de sauvegarder la biodiversité du territoire. C'est par exemple le relevé des espaces naturels, des zones humides des trames noires (chiroptères) Peut être avec les volontaires pourrait on faire participer les habitants au repérage ? Peut être lors de la journée citoyenne ?

Peut être peut avoir une approche « bocage » avec les haies à protéger, une approche « oiseaux » permanents. Il est possible d'avoir de l'aide la LPO ou du CPIE avec des naturalistes spécialisés. Il peut y avoir aussi une approche « espèces » par exemple les hérissons avec une carte interactive des hérissons vivants et écrasés afin de connaître leurs habitats et déplacements, les rapaces nocturnes, les amphibiens....

C'était notre première réunion et la phase opérationnelle est encore loin. Il est certain que nous sommes forcément les meilleurs acteurs et connaisseurs de notre territoire sargéen.

Points divers :

- Casse illégale à Sargé : La gendarmerie a été contactée, connaît les propriétaires des véhicules qui alimentent cette casse. Nous avons écrit au propriétaire mais les courriers nous reviennent sans délivrance. Nous avons demandé de l'aide au Préfet pour l'enlèvement des véhicules qui croupissent sur un terrain naturel.
- Rétrocession rue Laurence Leboucher le 17 mars dans le domaine public

Questions diverses :

Fin de la réunion : 20h00

Prochaine commission : Mardi 18h30 à définir.